

# Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du dimanche 28 avril 2024

La Chapelle-Heulin, le 28 avril 2024,

- **L'ordre du jour**

1. Le bilan moral et le rapport d'activités de l'association,
2. Le rapport financier,
3. L'approbation des comptes et l'affectation du résultat,
4. Le quitus donné au conseil d'administration sur sa gestion de l'association,
5. Le vote du budget prévisionnel de l'exercice suivant,
6. L'élection d'administrateurs sur les postes à renouveler,
7. Questions diverses

- **Les pièces jointes à la convocation**

- Le rapport d'activité, qui intègre le rapport financier
- Le bilan 2023 de In Extenso, cabinet comptable
- Le budget prévisionnel 2024
- Les 5 lettres de candidature aux postes d'administrateurs

- **Le nombre de membres convoqués**

817 membres adhérents à jour de cotisation convoqués  
Il n'y a pas de membres représentés car le vote est en distanciel.

- **Réunion des scrutateurs pour le dépouillement du vote le mardi 23 avril à 9h en visio**

Un bureau de vote est constitué, qui est composé de 2 administrateurs en exercice et de 2 scrutateurs :

Administrateurs  
Frédéric Maire  
Nathalie Torres

Scrutateurs  
Florence Roho  
Maryvonne Thomazeau

Le vote sur l'ordre du jour a été fait par anticipation et à distance, en ligne et par correspondance, entre le mercredi 10 avril et le dimanche 21 avril soit 12 jours pour voter.

- ont voté en ligne sur Survey Monkey : 288

A. REGIS	C. BERNARD	F. JEAN CLAUDE	L. Francoise	R. Eric
A. Maite	C. MICHELE	F. Fabrice	L. Florence	R. Colette
A. MEDERIC	C. Pierre	F. SYLVIE	L. SYLVIE	R. Frederique
a. michelle	C. Celine	F. Michele	L. LAURENCE	R. Pascale
A. Christelle	C. Lisiane	F. Laurence	L. HELENE	R. JEAN SEBASTIEN
A. Philippe	C. Annie	G. Christine	L. ISABELLE	R. DIEGO
A. Robert	C. Hedi	G. Christine	L. Marilyne	R. Pascal
A. Claude	C. Djamila	G. CHRISTIANE	L. PASCAL	R. Fabienne
A. Patrice	C. ANNICK	G. SOPHIE	L. Isabelle	R. Agnes
A. Aude Michel	C. Vincent	G. Laurent	L. MARION	R. Jean-Francois
a. thierry	C. Edith	G. CATHERINE	L. Cecile	r. sylvie
A. Brigitte	C. Monique	G. JEAN PIERRE	L. IRENE	S. Jean Yves
A. Helene	C. Veronique	G. Aldo	M. Anne-Laure	S. Catherine
B. Florence	C. Elisabeth	G. Jacqueline	M. Norbert	S. Daniele
B. Guillaume	C. Olivier	G. Anne-Lise	M. FREDERIC	S. Sara
B. Francoise	C. Claude	G. Gwenaelle	M. Sarah	S. Martine
B. JOHN	C. Gaelle	G. Emmanuel	M. Christine	S. Ines
B. Alban	C. patricia	G. Francois	M. ANNE	S. JACQUES
B. Sylvain	C. Jean michel	G. Thomas	M. Rene	S. Christiane
B. Cecile	C. Noel	G. Florence	M. Caroline	S. Sylvie
B. DANIELE	c. richard	G. MONIQUE	M. Bernard	S. Georges et Maguy
B. MICHELE	C. Ambrina	G. Claire	M. CECILE	T. Idris
B. Esther	C. claude	G. ODILE	M. Jeanne Marie	T. Christelle
B. Marie	D. CLAUDETTE	G. Martine	M. Danielle	T. ANNIE
B. MARIE CLAIRE	D. Laurence	G. Arlette	M. Alain	T. FLORENCE
B. COLETTE	D. Yves	G. Francois	M. Brice	T. Marie-Helene
B. Jean-Francois	D. Francoise	G. KARINE	M. Martine	T. Olivier
B. Patrick	d. catherine	G. MYRIAM	M. Helene	T. Jean - Francois
B. Pascal	D. PHILIPPE	G. Olivier	M. Frederique	T. Pascale
B. GEORGETTE	D. EVELYNE	G. CATHERINE	M. Christine	T. CHRISTIAN
B. Cecile	D. Yvon	G. Michel	M. Dominique	T. Maryvonne
B. Alexandra	D. Claudine	G. Gabrielle	M. RENE	T. FABRICE
B. Yvon	D. Roger	H. Mathieu	N. Monique	T. Edith
B. Marie	D. Philippe	I. RAYMOND	N. Diana	T. Nathalie
B. MICHEL	D. Elisabeth	J. ALAIN	N. DANIELE	T. Olivia
B. Nathalie	D. Monique	J. Loic	N. Arnaud	T. Agnes
B. YVES	D. Manuelle	J. Therese	O. Annie	T. Nathalie
B. chantal	D. Isabelle	J. Chantal	P. Patricia	V. Marie Christine
B. Jean-Francois	D. Celia	J. ANNIE	P. Yves	V. JEAN-LUC
B. marielle	D. DOMINIQUE	J. Christian	P. Dominique	V. Anne Marie
B. Frederic	D. Christele	L. NICOLE	P. Nadine	V. Nathalie
B. Pascaline	D. JOELLE	L. Evelyne	P. Danielle	V. Marc
B. Eve-Laure	D. Fabrice	L. Marc	P. Simone	V. JACQUELINE
B. DANIEL	D. Bernadette	L. Mireille	P. Sophie	V. STEPHANE
B. Suzanne	E. MYRIAM	L. laurence	P. CHANTAL	V. Anne
B. COLETTE	E. SYLVIE	L. Jerome	P. Marie-Christine	V. Marcelle
B. FRANCE	E. BENEDICTE	L. NATHALIE	P. MARYLINE	V. SEBASTIEN
B. Jeanne-Marie	E. LUCIENNE	L. Gabriel	P. Bertrand	V. ROSELINE
B. VALERIE	F. Herve	L. Marie Therese	P. Miriem	V. Francine
B. Jean Francois	f. yves	L. AUDE	P. Melanie	V. Marie France
B. noelle	F. Pierre	L. Deborah	P. Martine	V. Caroline
B. Jean-Marie	F. Danielle	L. MURIEL	P. Patrick	V. Etvire
b. sophie	F. ANNE	L. Caroline	P. Marie Anne	V. Anne-francoise
C. severine	F. Eliane	L. CLAUDE	P. Pierre	W. Nathalie
C. Guy	F. nathalie	L. Francois	P. Xavier	X. PHILIPPE
C. Stephanie	F. Marie-Claude	L. Valerie	P. GUY	Z. Nicole
c. fabrice	F. Danielle	L. EMMANUELLE	R. David	
c. Veronique	F. Reine	L. Dominique	R. Etienne	

- ont voté en version papier : 2

A. GILBERT

F. Hubert

- ont voté par retour de courriel avec le PDF : 1

B. Bruno

Au total, il y a eu 291 votants

- **Tenue de l'assemblée générale ordinaire le dimanche 28 avril à 9h30, en présentiel à La Chapelle-Heulin et re-diffusée avec un logiciel de visio-conférence**

- sont présents à la tenue de l'assemblée générale en présentiel et en visio-conférence : 44 personnes dont les membres du bureau et du CA :

ADRIEN Régis	FERJANI-GRANDMOUGIN Anne
DUMAS-GONNET Christèle	MASSON Guylaine
MAIRE Frédéric, président	MENAGER Jeanine-Marie, trésorière
MAZON Marguerite	TORRES Nathalie secrétaire adjointe

- sont absents dans les membres du bureau et du CA :

B. Alexandra	JUILLARD Annie	G. Sandra
B. Gaëlle	OKRZESIK Annie	SALVI Jeanne

La séance est ouverte à 9H30

Les points de l'ordre du jour sont votés à la majorité simple.

1. Approbation du bilan moral et du rapport d'activité

Ont approuvé : 280	N'ont pas approuvé : 0	Se sont abstenus : 11	N'a pas voté : 0
--------------------	------------------------	-----------------------	------------------

Le bilan moral et le rapport d'activité sont approuvés.

2. Approbation du rapport financier

Ont approuvé : 275	N'ont pas approuvé : 0	Se sont abstenus : 16	N'a pas voté : 0
--------------------	------------------------	-----------------------	------------------

Le rapport financier est approuvé.

3. Approbation des comptes et de l'affectation du résultat

Ont approuvé : 275	N'ont pas approuvé : 0	Se sont abstenus : 16	N'a pas voté : 0
--------------------	------------------------	-----------------------	------------------

Les comptes et l'affectation du résultat sont approuvés.

4. Approbation du quitus au conseil d'administration

Ont approuvé : 281	N'ont pas approuvé : 0	Se sont abstenus : 10	N'a pas voté : 0
--------------------	------------------------	-----------------------	------------------

Le quitus donné au conseil d'administration est approuvé.

5. Approbation du budget prévisionnel

Ont approuvé : 276	N'ont pas approuvé : 0	Se sont abstenus : 15	N'a pas voté : 0
--------------------	------------------------	-----------------------	------------------

Le budget prévisionnel est approuvé.

## 6. Election des membres du conseil d'administration

Avec les statuts votés en assemblée générale extraordinaire du 3 mai 2023, nous renouvelons, désormais, le conseil d'administration par tiers tous les ans. A l'élection du 11 juin 2023 en assemblée générale ordinaire, le conseil d'administration comportait 14 membres sur 15 possibles.

Les administrateurs sortants sont :

FERJANI-GRANDMOUGIN Anne    JUILLARD Annie  
G. Sandra                                    OKRZESIK Annie

Annie Julliard est sortie du conseil d'administration pour respecter ce mode de fonctionnement des statuts.

5 postes étaient donc disponibles.

Nous avons reçu 4 candidatures

Le résultat du vote :

JUILLARD Annie	230	L. Stéphane	215	P. Brigitte	217
LACOUTURE Marc	217	NOUVION Arnaud	221	S'abstient	72

Les 5 candidats au conseil d'administration sont élus pour 3 ans pour compléter les postes vacants.

Les administrateurs qui ont été élus pour 3 ans à partir de l'assemblée générale ordinaire du 11 juin 2023 sont :

ADRIEN Régis	DUMAS-GONNET Christèle	MENAGER Jeanine-Marie
B. Alexandra	MAIRE Frédéric	SALVI Jeanne
B. Gaëlle	MAZON Marguerite	TORRES Nathalie

Nous entérinons la démission ce jour de l'administrateur : Guylaine MASSON.

Nous sommes donc 14 administrateurs.

## 7. Réponses aux questions sur le rapport d'activité et aux commentaires

Par le vote en ligne, il y a eu 70 écrits. En version papier, il y a eu 0 écrit.

Parmi ceux-ci, une grande majorité sont des remerciements et des encouragements en lien avec les actions de l'association.

- « Certaines candidatures n'apparaissent pas avec le nom en plus du prénom »

Des candidats et candidates ne souhaitent pas communiquer sur leur engagement, notamment auprès de leur entourage professionnel. C'est leur droit le plus strict et nous assurons la protection de cette information qui nous paraît tout à fait légitime.

- « Comment sont gérées les provisions ? »

Nous n'avons pas de provision en tant que tel dans le bilan comptable. Le livret A détenu par l'association, il a été alimenté ces dernières années par des projets comme la Courses des

héros et par des conférences payantes. Pour les provisions sur charges du budget prévisionnel, ces dernières correspondent à la somme perçue en fin d'année 2023 pour le financement d'un projet de panneaux de prévention sur la région Nouvelle-Aquitaine.

- « *Pourquoi n'existe-t-il pas de section en Haute Garonne ?* »

Les sections sont gérées par des bénévoles de l'association pour organiser des actions de terrain avec des rencontres, de la tenue de stand, des sollicitations vers les associations locales pour faire de la prévention en diffusant les bonnes pratiques. Toutes les bonnes volontés sont accueillies dans l'association pour en créer de nouvelles. Concernant la Haute-Garonne, le rendez-vous en visio est pris pour fin mai.

- « *Pourquoi n'y a-t-il pas de budget annuel attribué aux sections pour organiser des actions de prévention sur le terrain ?* »

L'association est une entité juridique incluant les sections locales. Elles n'ont pas d'entités juridiques indépendantes et donc n'ont pas de compte bancaire. Comme toutes les actions ont besoin d'être couvertes par l'assurance associative, le bureau a besoin que celles-ci soient déclarées et validées. Pour l'année 2024, le budget prévisionnel et annuel attribué aux sections prévoit la somme de 1300€.

- « *Pourquoi y a-t-il une absence de diffusion sur les avancées de la recherche et des recommandations sur les protocoles de soins ?* »

Dans la lettre d'information mensuelle et le rapport d'activité, les bénévoles traduisent et rédigent les publications scientifiques aussi bien en France qu'à l'international comme celles du Pr Trouillas, du Dr Horowitz ou de John Aucott. Nous faisons tout notre possible pour informer au mieux les adhérents des progrès de la recherche scientifique.

- « *Pourquoi y a-t-il une absence de diffusion sur la conduite à tenir pour un/une lymé(e) dans la vie quotidienne et professionnelle ?* »

Depuis plusieurs années, nous avons un projet pour aider les malades en compilant, en français, tous ces précieux conseils. Ces informations sur l'hygiène de vie sont souvent diffusées par la consultation d'un naturopathe dans la gestion de son parcours de soin. Nous espérons pouvoir le mener à bien entre 2024 et 2025 suivant la disponibilité des bénévoles. Pour la partie professionnelle, les assistantes sociales sont les plus à même d'aider les malades.

- « *A quand la fin de ce silence ? de cette errance médicale ? De cette maladie qu'on ignore, qu'on rejette ? Du mépris de nos douleurs jour et nuit ?* »

La défense des malades devant les instances sanitaires est l'une des quatre missions associatives. Les bénévoles de l'association sont impliqués dans les réunions à la Haute Autorité de Santé avec la rédaction des nouvelles recommandations, dans le suivi du Plan Lyme avec les réunions du COPIL (COmité de PILotage) et dans la sollicitation des parlementaires. Nous espérons tous cette reconnaissance et la fin de l'errance.

- « *Pourquoi est-ce que le service référent n'a pas répondu à mon courriel ?* »

Ecrire aux sections pour avoir une réponse sur la prise en charge n'est pas le plus adapté car ces bénévoles de terrain ne sont dédiés à répondre à ces questions compliquées et complexe. Les six bénévoles de l'équipe des référents traitent la centaine de demande d'aide par mois en se les répartissant au cours de la semaine. Chacun génère un échange plus ou moins long. Malheureusement, certains courriels peuvent nous échapper. Nous tenons à nous excuser. N'hésitez pas à relancer la discussion en écrivant à [referents@francelyme.fr](mailto:referents@francelyme.fr)

Association France Lyme - courriel : [contact@francelyme.fr](mailto:contact@francelyme.fr) • web : [www.francelyme.fr](http://www.francelyme.fr)

- « *En ayant une babésiose, on m'a dit que je ne pouvais pas donner mon sang* »

Il n'y a pas de directive de l'établissement français du sang concernant la babésiose. Aux Etats-Unis, le CdC indique que Babesia peut être transmis par le don du sang, et avertit le grand public sur ce risque, sans pour autant interdire formellement le don du sang aux porteurs de ce pathogène. Par ailleurs, le don du sang est interdit aux USA pour les malades diagnostiquées Lyme. Nous allons renouveler notre demande auprès de l'EFS pour connaître les directives en vigueur en France.

- « *Où aller pour trouver une prise en charge ?* »

En France, de plus en plus de médecin-Lyme ne prennent plus de nouveaux patients pour de multiples raisons : le départ à la retraite et les pressions sur leur pratique.

- « *Comment sensibiliser les médias ?* »

Dans les médias locaux, les témoignages de malades sont assez fréquents, et sont souvent percutants. Les témoignages des chasseurs, de forestiers, ou de sportifs, par exemple, touchent le grand public et sensibilisent leurs pairs. Les médias nationaux sont plus fermés à la problématique Lyme et MVT, tout contact dans ces médias nous intéresse.

- « *Pourquoi n'y a-t-il pas de panneaux de prévention dans toutes les forêts de France et de Navarre ?* »

Globalement, les équipes municipales sont assez sensibles à communiquer sur le risque de présence de tique sur leurs communes, notamment à cause du tourisme. Notre expérience avec la dernière campagne de 100 panneaux en Nouvelles-Aquitaine nous amène à penser que la maturité de la population semble décisive. Depuis 2015, les actions de l'association ont permis de poser plus 500 panneaux.

- « *Quelles sont les nouvelles du Pr Trouillas ?* »

Le jugement est en cours. Nous ne connaissons pas la date de décision. Son avocat l'a défendu avec ardeur et sagacité. Le Pr n'a aucune plainte de patient sur sa prise en charge. Beaucoup de ses patients ont témoigné de l'amélioration de leur santé.

La séance est levée à 10h50.

Signature du procès-verbal par le président et le secrétaire du bureau de la séance de l'assemblée générale ainsi que les scrutateurs

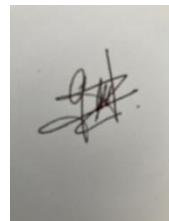
Frédéric MAIRE,  
président de la  
séance



Nathalie TORRES,  
secrétaire de la  
séance



Florence Roho,  
scrutateur



Maryvonne  
Thomazeau,  
scrutateur

